



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.388
24 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

**LES TIC, CATALYSEURS DE LA CROISSANCE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ: INCIDENCES SUR LES POLITIQUES
ET MESURES NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Débat thématique interactif

17 juin 2004 – Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. La session était présidée par S. E. M. Dimiter Tzantchev, Ambassadeur, Mission permanente de la Bulgarie à Genève, et animée par M. Tadao Takahashi, Directeur général de l'Institut de la société de l'information (Brésil). L'allocution principale a été prononcée par S. E. M. Leonel Fernández-Reyna, Président élu de la République dominicaine. Un exposé a été présenté par M. Juan Carlos Solines Moreno, Président-Directeur général de Gobierno Digital (Équateur). Ces allocutions ont été suivies par des interventions des participants.
2. La session était consacrée aux perspectives de croissance économique et de développement qu'offrent les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi qu'aux difficultés auxquelles les pays en développement se heurtent dans leurs tentatives pour participer pleinement à l'économie de l'information. Les participants ont réaffirmé que les TIC en tant que catalyseurs de la croissance et du développement pouvaient être bénéfiques aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement, pour autant qu'une politique générale appropriée et qu'un environnement propice soient en place.

3. La fracture numérique, caractérisée par l'inégalité extrême de l'accès aux TIC et de leur utilisation, se manifeste aussi bien sur le plan international que sur le plan intérieur et par conséquent elle appelle l'attention des décideurs nationaux comme de la communauté internationale. L'adoption des TIC par les sociétés exige un environnement commercial qui encourage la libre concurrence, la confiance et la sécurité, l'interfonctionnement et la normalisation et l'existence de moyens de financement des TIC. À cet effet, il convient de prendre des mesures viables pour améliorer l'accès à l'Internet et aux télécommunications et étendre la culture informatique, et d'élaborer pour l'Internet du contenu local.
4. Parallèlement, les stratégies électroniques doivent être mieux intégrées dans les politiques et stratégies d'ensemble des pays. L'apport d'investissement étranger et le soutien international sous forme de mesures de coopération en vue du développement sont tout aussi importants. Les participants ont encouragé la communauté internationale à soutenir les efforts déployés par les pays africains et d'autres pays parmi les moins avancés pour développer les TIC.
5. Les stratégies visant à faciliter l'accès aux TIC et à l'Internet consistent notamment à libéraliser les marchés locaux de télécommunication afin de stimuler la concurrence et à créer un environnement juridique et institutionnel propice à l'investissement dans les TIC. Il s'agit en effet de réduire le coût de l'accès à l'Internet pour les entreprises et les ménages en développant les communications large bande. Assurer un approvisionnement minimum en infrastructure TIC et en électricité dans les zones rurales et les zones isolées doit être considéré comme un élément important de ces stratégies. La baisse du coût des ordinateurs personnels pour certains groupes de population et le développement de l'utilisation des logiciels libres pourraient être considérés aussi comme des mesures permettant d'améliorer l'accès.
6. Les intervenants ont relevé qu'il importait d'inscrire les TIC dans les programmes d'études, notamment ceux des établissements d'enseignement public, et d'assurer une formation sur les lieux de travail pour améliorer la culture informatique, et que le développement des ressources humaines devrait être au cœur des stratégies en matière d'électronique.

7. L'administration électronique pourrait devenir un élément moteur de la mise en œuvre de stratégies nationales, notamment les services en ligne proposés par les administrations et les opérations de commerce électronique et de paiement électronique effectuées dans le cadre des marchés publics.

8. Les participants ont souligné l'importance des TIC pour améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME). Même dans les pays en développement, beaucoup de PME se servent de l'Internet pour communiquer avec leurs fournisseurs et leurs clients, chercher des renseignements commerciaux et présenter leurs produits. Ces activités exigent un accès à l'Internet et aux produits et services TIC qui soit de qualité et d'un prix abordable. Les entreprises se heurtent encore à un obstacle constitué par la logistique des livraisons et la lenteur des opérations de dédouanement. À cet égard, les TIC peuvent être utiles en informatisant la logistique commerciale et les systèmes douaniers, en les rendant plus efficaces et plus transparents et en intensifiant les courants commerciaux. Du point de vue de la politique commerciale, l'Accord de l'OMC sur les technologies de l'information (ATI), conclu en 1996, constitue une base pour la libéralisation et, par conséquent, une meilleure diffusion des produits TIC.

9. Les participants ont relevé que l'externalisation et les exportations de services informatiques devenaient une source importante d'activité économique et de revenu pour de nombreux pays en développement. La tendance va s'accroître et contribuer sensiblement à l'accroissement des exportations liées aux TIC d'un certain nombre de pays en développement. Le tourisme, le transport et les finances sont d'autres secteurs importants où les TIC sont appliqués. La CNUCED a été encouragée à poursuivre son important travail consistant à définir les secteurs où l'adoption des TIC pourrait donner aux pays en développement de nouvelles possibilités d'exportation, notamment en s'inspirant de l'expérience et des connaissances d'autres pays en développement.

10. Les participants ont souligné l'intérêt de la question et la contribution de la CNUCED à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui doit se tenir à Tunis en novembre 2005. Un effort concerté des gouvernements, de la communauté internationale, du monde de l'entreprise et de la société civile est nécessaire pour que les activités prévues au Plan d'action de Genève soient intégralement mises en œuvre. Une coopération internationale

plus étroite aiderait les pays en développement à profiter des avantages des TIC et à s'en servir pour accélérer leur développement économique. La CNUCED est l'exemple d'une organisation internationale qui aide ces pays dans ce domaine, grâce à ses conférences régionales et à ses réunions d'experts sur les stratégies et politiques relatives aux TIC et à son Rapport annuel sur le commerce électronique et le développement.

11. Le Partenariat pour le développement intitulé: «L'information et le savoir au service du développement», qui a été lancé à l'issue de la session, a reçu l'approbation et le soutien des délégations, notamment en tant que contribution à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information. Le Partenariat envisage des activités dans les domaines suivants: utilisation des logiciels libres, tourisme électronique, politiques relatives aux TIC, mesure de l'activité électronique et indicateurs des TIC et finances électroniques.

12. En ce qui concerne la mesure de l'activité électronique, le Partenariat a été jugé comme un cadre important permettant d'améliorer la disponibilité des données et des indicateurs dans les pays en développement, éléments clefs de la conception et du contrôle des stratégies et politiques en matière d'activités électroniques, de la mesure de l'incidence des TIC sur le développement et de leur contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'initiative de la CNUCED concernant le tourisme électronique a été évoquée comme constituant un élément capital pour aider les pays en développement à développer leurs capacités en matière de TIC, étant donné la place que tient le secteur du tourisme dans de nombreux pays en développement. L'industrie du tourisme connaît actuellement de profonds changements à cause de l'Internet, qui fournit de nouvelles possibilités aux prestataires de services touristiques dans les pays en développement. Il a été suggéré que la CNUCED et le secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) collaborent pour mettre en œuvre le Plan d'action de tourisme du NEPAD, qui doit être adopté en juillet 2004.
